



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/RES/52/197  
26 février 1998

---

Cinquante-deuxième session  
Point 97, i, de l'ordre du jour

### RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sur le rapport de la Deuxième Commission (A/52/628/Add.9)]

#### 52/197. Développement culturel

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution 41/187 du 8 décembre 1986, dans laquelle elle a proclamé la période 1988-1997 Décennie mondiale du développement culturel, sa résolution 46/158 du 19 décembre 1991, dans laquelle elle a prié le Secrétaire général de coopérer avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à la création d'une commission mondiale indépendante sur la culture et le développement et indiqué qu'elle comptait que la Commission mondiale présenterait dans les trois ans qui suivraient le début de ses travaux son rapport final à la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, et sa résolution 51/179 du 16 décembre 1996, relative au rapport de la Commission mondiale,

*Prenant note* du fait que l'opinion publique partout dans le monde ainsi que les gouvernements et les organisations non gouvernementales sont devenus beaucoup plus conscients de la nécessité d'une meilleure intégration de la dimension culturelle dans l'ensemble du processus de développement,

*Sachant* que cette prise de conscience de l'importance cruciale de la culture est néanmoins insuffisamment concrétisée dans les politiques et les pratiques relatives au développement,

*Constatant avec satisfaction* la participation active d'États Membres, d'organismes des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et de particuliers à la mise en œuvre de projets d'une portée nationale, régionale et interrégionale visant à promouvoir les objectifs de la Décennie, ainsi qu'aux travaux de la Commission mondiale et aux travaux de suivi,

*Prenant note* de la première réunion des ministres de la culture des pays non alignés, qui a eu lieu à Medellín (Colombie) les 4 et 5 septembre 1997<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> Voir A/52/432.

1. *Prend acte* de la note du Secrétaire général intitulée «Décennie mondiale du développement culturel: progrès réalisés au cours de la période 1994-1997»<sup>2</sup>;

2. *Invite* tous les États Membres, les organes intergouvernementaux et organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales:

a) À veiller à ce que les leçons de l'expérience acquise et la dynamique engendrée dans le cadre de la Décennie mondiale et de la Commission mondiale sur la culture et le développement soient prises en compte dans leurs stratégies en faveur du développement, selon qu'il conviendra;

b) À présenter à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture leurs observations sur le rapport de la Commission mondiale sur la culture et le développement intitulé *Notre diversité créatrice*<sup>3</sup>;

c) À intensifier leurs efforts pour intégrer les facteurs culturels dans leurs programmes et projets de développement, de manière à assurer un développement durable qui soit pleinement respectueux de la diversité culturelle, en tenant compte de leurs valeurs culturelles et de leur identité;

3. *Souligne* l'importance de la question des interactions entre la culture et le développement, et encourage l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à accorder une place prioritaire à ce thème dans le cadre de ses travaux;

4. *Encourage* l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à poursuivre sa tâche consistant à promouvoir dans tout le système des Nations Unies une prise de conscience accrue des relations cruciales qui existent entre la culture et le développement, en tenant compte de la diversité des cultures;

5. *Se félicite* de la convocation en 1998 à Stockholm d'une conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture;

6. *Prie* le Secrétaire général, lorsqu'il élaborera la Stratégie internationale du développement pour la prochaine Décennie des Nations Unies pour le développement, d'y inclure des recommandations visant à intégrer la dimension culturelle dans les activités de développement;

7. *Prie également* le Secrétaire général d'inclure les résultats de la conférence de Stockholm dans le rapport qu'il lui présentera à sa cinquante-troisième session sur l'application de la présente résolution.

77<sup>e</sup> séance plénière  
18 décembre 1997

---

<sup>2</sup> A/52/382.

<sup>3</sup> Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1996.